

CONFIDENTIEL

le 1er décembre 1975

M. Jodouin

Merci. Je suis tout à fait  
d'accord avec le paragraphe  
final.

NOTE POUR MONSIEUR ROBERTSON

cc. M. Carter  
M. Hurley  
Mme Reed

Patriement de la Constitution

*[Signature]*  
11/21/75

J'ai lu avec intérêt votre note du 27 novembre à laquelle vous avez joint celle que vous proposez de faire tenir au Premier ministre sur le sujet cité en objet ainsi que la note de Frank Carter en réponse à la vôtre. Je m'étais empressé de vous faire parvenir quelques commentaires mais les difficultés que j'ai rencontrées dans la préparation de la réunion du Comité chargé des relations fédérales-provinciales du 3 décembre ont été telles que je n'ai pu le faire avant que vous révisiez votre propre note.

J'ai maintenant devant moi votre note du 29 novembre et j'ai bien l'impression que les conseils que vous donnez au Premier ministre sont sages surtout que vous y avez ajouté ce que Frank Carter suggère dans le dernier paragraphe de sa note. En effet, il serait probablement préférable de ne pas brûler tous nos ponts sans connaître la nature et l'importance des modifications que M. Bourassa pourrait suggérer. Il est cependant très important que ce dernier saisisse la fermeté de la position de M. Trudeau et c'est pourquoi je suis d'accord avec la suggestion qu'il est sans doute temps de lui faire connaître la deuxième position (fall-back) même si cette dernière comporte des dangers. Je crois de plus qu'il serait utile sinon nécessaire que M. Bourassa puisse obtenir une certaine assurance qu'une fois le patriement accompli, M. Trudeau serait prêt à revoir certains aspects de la Constitution. L'échange de lettres dont il est question dans la note de Frank ou tout autre mécanisme bien pensé suffirait très probablement.

Le fait que M. Bourassa semble vouloir saisir son Conseil des Ministres de la proposition que Julien Chouinard lui a transmise comporte sans doute certains dangers. En effet, cela fera entrer la question du Patriement de la Constitution dans l'arène politique de façon officielle et cela avant même que M. Trudeau ait l'occasion d'en discuter avec ses collègues. Veuillez noter cependant que si le Premier ministre le désirait, nous pourrions ajouter cet item à l'ordre du jour de la réunion de notre Comité du 10 décembre.

Nous courons sans doute le risque que M. Bourassa se laisse influencer par ses collègues. Par contre, c'est un pont qu'il nous faudra sans doute franchir tôt ou tard, et à tout bien considérer, il est peut-être préférable que nous sachions à quoi nous en tenir dans les plus brefs délais.

Lorsque nous jetons un coup d'oeil sur la scène au Québec, il sera sans doute intéressant de voir si le Conseil des Ministres de la province voudra bien utiliser le Patriement et si oui, comment, pour contrer les effets nuisibles soit des Olympiques, soit des syndicats, soit de la troisième force (si jamais elle devient une force). De toute façon, je crois qu'il nous faut bien comprendre que le Québec n'entrera sérieusement dans le jeu que lorsque le Conseil des Ministres sera suffisamment convaincu qu'un tel geste sera à son avantage. Pour eux, la question du "timing" est donc presque aussi importante que celle de la substance.



Paul Jodouin